

Les enseignants, leur rémunération et leur niveau de vie, 1982-2005

Dominique Goux ⁽¹⁾

Eric Maurin ⁽²⁾

Version février 2008

Docweb no 0802

Les enseignants du primaire et du secondaire représentent aujourd'hui entre 3,5% et 4% de la population active occupée, soit environ 1,5% pour le primaire et un peu moins de 2,5% pour le secondaire (Tableau 1). Ces proportions sont à peu près identiques à celles que l'on observait voilà vingt-cinq ans, au début des années 1980. De fait, le nombre d'enseignants du secondaire et du primaire a augmenté à peu près au même rythme que l'ensemble de la population occupée au cours des vingt-cinq dernières années, leur groupe social gardant finalement une importance très stable dans le pays.

Au cours de la même période, le paysage social s'est pourtant assez profondément transformé. On le sait, les industries traditionnelles ont reculé brutalement, au profit de nouveaux secteurs des services, employant un salariat de cols blancs en moyenne bien plus qualifié. Entre 1982 et 2005, la part des cadres et professions intermédiaires du privé dans la population active occupée a gagné près de 10 points, passant de 16,8% à 26,4%. Au cours de cette période, il s'est ainsi créé près 3 millions d'emplois de cadre et profession intermédiaire du privé, contre environ 500 000 emplois de cadre et profession intermédiaire du public (dont 100 000 à peine pour les enseignants).

Du point de vue des enseignants, les décennies récentes ont été celles d'une réduction quantitative des groupes sociaux communément classés comme plus modestes qu'eux (ouvriers et employés), et d'une forte expansion des catégories généralement classées comme autant, sinon plus favorisées qu'eux (cadres et professions intermédiaires du privé). Cette évolution a incontestablement contribué à une forme de banalisation, sinon de déclassement, des métiers enseignants. Dans le même temps, les nouveaux emplois de cadre et de profession intermédiaire du privé (notamment dans les entreprises de services) ont perdu les protections

et avantages naguère associés au statut de cadre. Cette seconde évolution compense en grande partie la première et contribue à maintenir l'attrait objectif des carrières enseignantes, comme va le révéler l'analyse qui va suivre de l'évolution des hiérarchies salariales au cours des deux dernières décennies.

A. Enseignants et autres cadres de l'Etat, 1990 et 2005

Les enseignants représentent à eux seuls près des trois quarts de l'ensemble des cadres et profession intermédiaire de la fonction publique de l'Etat et les fichiers de paye de l'Etat constitue la première source d'information sur l'évolution de leur rémunération (Tableau 2). Selon ces fichiers (et en s'en tenant aux personnes à temps complet), les rémunérations nettes versées aux enseignants du primaire et du secondaire ont augmenté en moyenne d'environ 1,9 % par an entre 1990 et 2005, soit à peu près exactement le rythme d'évolution annuel des prix à la consommation (+1,88%). Le pouvoir d'achat des rémunérations nettes versées aux enseignants est ainsi resté à peu près stable au long de ces quinze années.

Au cours de cette période, les gains de pouvoir d'achat pour les individus sont essentiellement venus des augmentations de rémunération au fil de la carrière, au fur et à mesure que chacun gagnait en âge. Ces augmentations sont surtout importantes durant la première moitié de la carrière : selon les fichiers de paye de 2005, un enseignant âgé de 30-40 ans gagne en moyenne 22% de plus que ne gagne en moyenne un enseignant de moins de 30 ans tandis qu'un enseignant de 40-50 ans gagne environ 17% de plus qu'un enseignant de 30-40 ans.

L'accroissement des rémunérations nettes versées aux enseignants entre 1990 et 2005 est très similaire à celui des rémunérations nettes versées aux professions intermédiaires de la fonction publique d'Etat (personnels administratifs de catégorie B, sous-officiers...). De même, quand on examine séparément les débuts de carrière ou les fins de carrière, les rémunérations nettes versées aux enseignants ont augmenté à peu près aussi vite que celles versées aux autres cadres de l'Etat (personnels administratifs de catégorie A, officiers...). En revanche, pour les milieux de carrière (40-50 ans), les rémunérations enseignantes ont augmenté sur cette période nettement moins vite que celles versées aux autres cadres de l'Etat (+1,7% contre +2,5%, voir Tableau 3). Le différentiel de rémunération entre les enseignants et

les autres cadres de l'Etat ne s'est donc pas réduit au cours des quinze dernières années, il a même eu tendance à se creuser dans la tranche d'âge 40-50 ans.

La population des cadres administratifs de la fonction publique a bénéficié d'une évolution salariale plus dynamique en milieu de carrière, mais elle a également vieilli davantage que la population enseignante (Tableau 4), au fur et à mesure que les générations du baby boom dépassaient la cinquantaine. C'est le cumul de ces deux effets qui explique que les rémunérations versées par l'Etat à ses cadres non enseignants aient crû en moyenne – tous âges confondus- de 2,5% par an contre 1,9% seulement environ pour les enseignants, une différence considérable. Quand on corrige des effets du vieillissement les évolutions salariales de chacune des deux catégories, on obtient un différentiel d'évolution moyenne moitié moindre (2,1% pour les cadres non enseignants vs. 1,8% pour les enseignants).

Pour mieux comprendre ce décrochage salarial des enseignants, il est éclairant de comparer l'évolution des traitements bruts avec celle des salaires bruts (traitement brut + primes et indemnités). Cette comparaison révèle que le déficit salarial croissant des enseignants est avant tout la conséquence d'une politique de rémunérations complémentaires (primes et indemnités) moins dynamique pour eux que pour les autres cadres A. En fait, les traitements bruts des enseignants ont augmenté à peu près exactement au même rythme que ceux des cadres non enseignants, mais leurs rémunérations complémentaires (primes et indemnités) beaucoup moins vite. En 2005, les enseignants du secondaire ont finalement des niveaux de traitements bruts assez similaires à ceux des autres cadres A de la fonction publique, mais ils gagnent en net près de 50% de moins, du fait d'indemnités et de primes considérablement plus faibles¹.

Pour étendre la comparaison aux autres catégories sociales, et notamment celles du privé, il est possible de recourir aux enquêtes Emploi de l'INSEE. Ces enquêtes permettent en outre de prendre en compte l'évolution des niveaux de diplôme des différentes catégories et de mener l'analyse sur une période plus longue, s'étendant de 1982 à 2005².

¹ Très précisément, en 2005, à 40-50 ans, la différence de traitement brut (indice) entre enseignants du secondaire et cadres A non enseignants est de 10% tandis que la différence de rémunération nette est de 47%. Si l'on inclut les enseignants du supérieur dans l'analyse, au même âge et à la même date, le traitement brut des enseignants du secondaire et du supérieur est à peine 5% plus faible que celui des cadres A non enseignants tandis que les rémunérations nettes sont 42% plus faible.

² Les salaires ne sont recueillis que depuis le début des années 1980.

B. Enseignants et cadres du privé, 1982-2005

Dans l'enquête Emploi comme dans les fichiers de paye, on constate le même creusement des inégalités entre les enseignants d'une part et les cadres (non enseignants) de l'Etat d'autre part, entre le début des années 1990 le début des années 2000. La comparaison avec les enquêtes Emploi plus anciennes révèle toutefois que ce différentiel d'évolution à l'avantage des cadres non enseignants de la fonction publique n'existait pas dans les années 1980, l'avantage étant alors même plutôt du côté des enseignants (Tableau 5). Quand on raisonne à âge et diplôme donnés, les inégalités de rémunération nettes entre enseignants et cadres non enseignants du public n'augmentent finalement que très faiblement entre le début des années 1980 et le début des années 2000.

L'ensemble de ces salariés très qualifiés du public ont par ailleurs vu leurs rémunérations nettes s'apprécier relativement à celles du salariat modeste, ouvriers et employés. L'écart entre le salaire net des enseignants du primaire et celui des ouvriers et employés a progressé de 5,8% sur l'ensemble de cette période, celui entre les enseignants du secondaire et les ouvriers et employés de 6,1% et celui entre les cadres non enseignants du public et les ouvriers et employés de 8,9% (Tableau 6).

Cette appréciation relative de la situation des salariés les plus qualifiés de la fonction publique contraste avec le déclin des rémunérations nettes versées aux cadres et professions intermédiaires du privé. Au cours de la période étudiée, les cadres et professions intermédiaires du privé ont vu leur rémunération relative s'effriter assez nettement en même temps que leur statut se banalisait et que leur nombre se multipliait dans l'économie. Entre le début des années 1980 et celui des années 2000, à âge et diplôme donnés, les rémunérations nettes des cadres du privé ont perdu ainsi en moyenne plus de 6% par rapport aux salariés les moins qualifiés (ouvriers et employés) et plus de 12% par rapport aux enseignants du secondaire. Les enseignants sont finalement l'un des groupes sociaux dont les rémunérations nettes ont en moyenne le mieux résisté au cours des vingt-cinq dernières années. Seuls les cadres non enseignants du public progressent un peu plus vite sur le long terme. Globalement, la situation salariale des enseignants et des autres cadres du public s'est rapprochée de celle des cadres du privé et s'est éloignée de celle des professions intermédiaires du privé.

Lorsqu'on répète l'analyse séparément pour les hommes et les femmes, le diagnostic apparaît globalement similaire pour les deux groupes (Tableau 7). Les grandes forces à l'œuvre semblent les mêmes : chez les hommes, comme chez les femmes, les rémunérations des enseignants et des autres cadres de la fonction publique se sont appréciées par rapport à celles des salariés moins qualifiés ainsi qu'à celles des salariés les plus qualifiés du privé. Hommes et femmes ne sont néanmoins pas en concurrence exactement sur les mêmes métiers, ni tout à fait dans les mêmes secteurs de l'économie. C'est chez les femmes que l'amélioration des rémunérations des salariées qualifiées du public (enseignantes et non enseignantes) est la plus forte par rapport aux rémunérations reçues par les femmes occupant des postes d'ouvrier ou employé.

C. Le classement des enseignants dans la hiérarchie des salaires entre 1982 et 2005

Les enseignants, comme le reste des personnels les plus qualifiés de la fonction publique, ont vu leur rémunération horaire moyenne s'apprécier relativement à celle des personnels les plus qualifiés du privé. En même temps, les cadres du privé continuent de gagner des salaires en moyenne plus élevés que les enseignants et surtout leur nombre s'est accru beaucoup plus considérablement que celui des enseignants. Les enseignants rattrapent progressivement les cadres du privé, mais ces derniers restent globalement devant et leur poids augmente dans la société. Dans ces conditions, la question reste ouverte de savoir si le classement des enseignants dans la hiérarchie des salaires se modifie. En fait, comme nous allons maintenant le voir, les différents effets se compensent et on n'observe ni véritable déclassement ni reclassement des enseignants (Tableau 8). La proportion d'enseignants du primaire dont la rémunération se situe dans les 20% les plus élevées de la population fluctue au voisinage de 30% depuis vingt ans. De même la proportion dont la rémunération se situe dans les 30% les plus élevées de la population fluctue ainsi depuis vingt-cinq ans dans la fourchette 50%-55%, sans qu'aucune tendance claire ne se dégage. Même type de constat du côté des enseignants du secondaire : la proportion parmi les 30% les mieux rémunérés de la population fluctue entre 68% et 72% depuis vingt-cinq ans, tandis que la proportion parmi les 10% les mieux rémunérés oscille autour de 20%.

Si forme de déclassement salarial il y a dans la société française, il n'est pas spécialement à chercher du côté des enseignants, mais du côté d'un certain salariat qualifié du privé. Du fait de leur hétérogénéité et de la part croissante qu'elles prennent dans la société, les classes

supérieures et moyennes du salariat privé voient se développer à leur marge une frange de moins en moins bien positionnée dans la hiérarchie salariale. Les professions intermédiaires du privé ont ainsi vu leur part dans les 30% les mieux rémunérés de la société baisser en vingt-cinq ans de plus de 40% à 26% seulement. De même les cadres du privé ont vu leur part dans les 20% les mieux payés passer de plus de 67% à moins de 53% (la part dans les 30% les mieux rémunérés de la société diminue de près de 90% à moins de 70%). A cette forme de déclassement salarial, il faudrait ajouter par ailleurs une érosion des statuts d'emploi des cadres du privé (exposition croissante aux contrats à durée déterminée) que n'ont pas connu les salariés de la fonction publique.

D. Les carrières des enseignants et leurs évolutions

L'évolution des salaires moyens des différentes catégories ne reflète pas seulement l'évolution de la façon dont les employeurs traitent les salariés de ces catégories, mais également les changements de composition socio-démographique de ces catégories. L'évolution des salaires moyens catégoriels ne représente ainsi pas nécessairement ce dont les personnes font l'expérience au fil de leur carrière. Pour s'approcher de cette réalité et compléter son dispositif d'observation, l'INSEE a récemment mis en place un suivi longitudinal d'échantillons de salariés de la fonction publique d'Etat, échantillons correspondant chacun à peu près au 1/12^{ème} des fichiers de paye annuels.

Ce suivi permet aujourd'hui d'analyser les carrières des personnes entrées dans la fonction publique au début des années quatre-vingt ainsi que celles des personnes entrées au début des années quatre-vingt-dix. Les diagnostics sont plus fragiles que ceux obtenus à partir de l'ensemble des fichiers de paye (du fait du nombre beaucoup plus faible de personnes suivies au sein de chaque catégorie de métier), mais ils permettent néanmoins de mieux comprendre en quoi les carrières enseignantes diffèrent des carrières des autres personnels qualifiés de la fonction publique : départ plus bas, début de carrière un peu plus rapide, mais fin de carrière beaucoup plus plate. Ils confirment également que les différentiels de carrières entre enseignants et autres catégories qualifiées de la fonction publique évoluent finalement assez peu au fil des cohortes.

Quand on compare pour commencer les salaires d'entrée des enseignants et des autres cadres et professions intermédiaires³, on constate en 1983 et en 1990 un même différentiel très net de l'ordre de 40% en défaveur des enseignants (16 900 euros par an vs 23 800 pour la dernière cohorte). Quand on compare l'évolution annuelle moyenne sur les 15 premières années de carrière (soit 1983-1998 pour la cohorte 1983 et 1990-2005 pour la cohorte 1990) on constate un rythme d'évolution plus rapide chez les enseignants, mais ce différentiel est à peu près identique pour les deux cohortes (+3,2% versus 2,7% pour la première cohorte, +3,1% versus 2,5% pour la seconde). Il faut rappeler que le taux annuel moyen d'inflation a diminué de 3,1% annuel pour la période 1983-1998 à 1,9% annuel pour la période 1990-2005 : en terme réel la progressions des salaires au fil des 15 premières années de carrière est donc beaucoup plus rapide pour la seconde cohorte (enseignants et non enseignants compris) que pour la première.

Quand on analyse maintenant les 23 premières années de carrière pour la cohorte 1983 on constate des rythmes d'évolution très voisins pour les enseignants et les non enseignants (+2,6% vs 2,5%). Après avoir regagné du terrain pendant les premières quinze années de carrière, les enseignants en reperdent à nouveau après : la décélération des carrières après la quarantaine est nettement plus marquée pour les enseignants que pour les non enseignants.

Finalement en 2005, le différentiel relatif enseignants/non enseignants au sein de cette cohorte est de 37%, à peine plus faible que le différentiel de début de carrière. A noter toutefois qu'en terme absolu, le différentiel s'accroît mécaniquement : il passe de 7000 euros annuel à l'entrée à 11 000 euros annuel après 23 ans de carrière.

E. Des salaires aux niveaux de vie

Les métiers d'enseignant sont bien plus féminisés que les métiers de cadre du public ou du privé. Seuls 30% des cadres du privé et 40% des cadres (non enseignants) du public sont des femmes, contre environ 60% des enseignants du secondaire et 80% des enseignants du primaire. En outre, on le sait, dans leur configuration la plus fréquente, les couples associent des femmes à des conjoints masculins plutôt mieux diplômés et rémunérés qu'elles (au point que le célibat touche en priorité les hommes peu qualifiés et les femmes très qualifiées). Les

³ Dans cette analyse, pour raisonner sur des effectifs suffisants, nous avons regroupé enseignants du primaire et du secondaire d'une part, personnels non enseignant de catégorie A et de catégorie B d'autre part.

enseignants étant plus souvent des femmes, ils se retrouvent ainsi plus souvent associés dans leur famille à un conjoint mieux rémunéré que ne peuvent l'être les autres cadres du public ou du privé (ou même que les professions intermédiaires du privé).

De tout cela résulte que les écarts de revenus familiaux entre les enseignants et les autres cadres du privé ou du public sont nettement plus faibles que les écarts de salaire individuel. En 2005, selon l'enquête sur les revenus fiscaux, la différence moyenne de revenu par unité de consommation entre les ménages auxquels appartiennent les enseignants du secondaire et les ménages auxquels appartiennent les cadres (du public ou du privé) n'est que de 19%, environ deux fois plus faible que l'écart de salaire net mesuré par l'enquête Emploi ou par les fichiers de paye de la fonction publique. Une partie de cet écart de niveau de vie moyen est due à l'existence de quelques très hauts revenus chez les cadres dont on ne trouve pas l'équivalent chez les professeurs. Quand on compare non plus les moyennes, mais les médianes de niveau de vie (indicateur insensible aux valeurs extrêmes), les différences entre professeurs du secondaire et cadres du public ou du privé ne sont plus que de l'ordre de 12%.

La logique du marché matrimonial conduit également à des différences de niveau de vie entre enseignants du primaire (les plus féminisés) et du secondaire (un peu moins féminisés) plus faibles que les différences de rémunération individuelle entre ces deux groupes d'enseignants. En 2005, selon les fichiers de paye de la fonction publique, un enseignant du secondaire gagne en moyenne près de 28% de plus qu'un enseignant du primaire, mais, à la même date, selon les fichiers de revenus fiscaux, la différence de revenu par unité de consommation entre les ménages d'enseignants du primaire et du secondaire n'est que de 14%.

L'enquête Emploi ne donne pas d'informations sur les revenus fiscaux. Elle mesure néanmoins le salaire de l'ensemble des membres du ménage et permet d'identifier les rémunérations nettes cumulées sur l'ensemble des adultes du ménage. Sur la période récente, cet indicateur conduit exactement au même diagnostic que celui auquel conduit l'examen des revenus fiscaux : les différences de revenu net cumulé du travail entre ménages d'enseignant et ménages de cadre sont deux fois moindres que les différences de revenu individuel. L'intérêt de l'indicateur de revenus cumulés est de pouvoir être suivi sur les vingt dernières années. On constate à son propos les mêmes grandes évolutions que celles repérées à propos des salaires individuels : les revenus des ménages d'enseignant se sont appréciés par rapport aux ménages de cadre ou profession intermédiaire du privé, mais ont légèrement reculé par

rapport aux ménages des autres cadres du public. Quand on raisonne à diplôme et expérience professionnelle donnés, on ne constate pas de différence dans les évolutions de long terme des revenus nets cumulés des ménages d'enseignants et des ménages des autres cadres du public : l'ensemble de ces catégories du public ont progressé en moyenne de plus de 11% par rapport aux cadres du privé (Tableau 9).

Tableau 1 : Evolution de la part des enseignants et des autres personnels qualifiés du public et du privé dans la population active occupée entre 1982 et 2005

	en %			
	1982	1992	2002	2005
Enseignants du primaire	1,7	1,6	1,5	1,6
Enseignants du secondaire	2,0	2,3	2,5	2,2
<i>Total enseignants prim. et second.</i>	<i>3,7</i>	<i>3,9</i>	<i>4,0</i>	<i>3,8</i>
Cadres du public hors éducation nationale	1,6	1,9	2,3	2,1
Professions intermédiaires hors éducation nationale	3,8	4,3	4,5	4,5
<i>Total public hors éducation nationale</i>	<i>5,4</i>	<i>6,2</i>	<i>6,8</i>	<i>6,6</i>
Cadres du privé	5,6	8,3	10,0	10,5
Professions intermédiaires du privé	11,2	13,2	14,7	15,9
<i>Total privé</i>	<i>16,8</i>	<i>21,5</i>	<i>24,7</i>	<i>26,4</i>

Source : enquêtes Emploi, 1982 à 2005, Insee.

Champ : actifs occupés au sens du BIT.

Lecture : en 1982, les enseignants du primaire représentent 1,7% des actifs occupés, contre 1,6 % en 2005.

Tableau 2 : Evolution des rémunérations nettes moyennes des enseignants et des autres cadres et professions intermédiaires de l'Etat, entre 1990 et 2005 (en euros courants).

	1990	1996	2005	Effectifs 2005 (en milliers)
Ens. du premier degré	17 400	19 900	23 000	327
Ens. du second degré	21 900	26 300	28 800	408
Cadre (hors educ. nat.)	29 400	35 500	42 800	111
Prof. interm. (hors educ. nat.)	18 200	20 600	23 700	165

Source: Fichiers de paye de la fonction publique, salariés à temps complet, Insee.

Lecture : En 2005, on compte 327 000 enseignants du premier degré à temps complet dans les fichiers de paye de la fonction publique gérés par l'INSEE. Leur rémunération s'élevait en moyenne à 17 400 euros en 1990 et à 23 000 euros en 2005.

Tableau 3: Evolution annuelle des rémunérations nettes moyennes, par profession et catégorie d'âge entre 1990 et 2005 (euros courants)

	Evolution moyenne par catégorie d'âge					Evol. annuelle moyenne	En %
	< 30 ans	30-40 ans	40-50 ans	50-60 ans	>60ans		Evol. annuelle moyenne corrigée effet vieillessement
Ens. 1 ^{er} degré	+2,3	+1,8	+1,6	+2,0	+2,9	+1,91	+1,84
Ens. 2 ^{ème} degré	+1,9	+1,7	+1,7	+2,0	+2,1	+1,83	+1,76
Cadre A (hors ed. nat.)	+2,1	+2,0	+2,5	+2,1	+2,2	+2,53	+2,11
Prof. Interm. (hors ed. nat.)	+1,3	+1,3	+1,6	+2,0	+2,1	+1,93	+1,79

Source : Fichiers de paye fonction publique, salariés à temps complet, Insee.

Lecture : La rémunération moyenne nette des enseignants du premier degré de 40-50 ans a augmenté d'en moyenne 1,6% par an entre 1990 et 2005. La rémunération moyenne nette des enseignants du premier degré (tous âges confondus) a augmenté de 1,91% l'an entre 1990 et 2005. Une fois corrigé des effets de la modification du poids relatif des différentes catégories d'âge, le taux d'évolution annuelle du salaire moyen des enseignants du premier degré s'élève à 1,84%.

Tableau 4: Evolution de la structure par âge, par profession.

Evolution de la structure par âge entre 1990 et 2005 (en points de pourcentage)					
	< 30 ans	30-40 ans	40-50 ans	50-60 ans	>60ans
Ens. du premier degré	+2,3	-4,5	-6,9	+8,8	+0,3
Ens. du second degré	+3,1	+0,3	-18,7	+14,5	+0,9
Cadre A (hors educ. nat.)	-0,4	-8,1	-12,1	+20,8	-0,2
Prof. Interm. (hors educ. nat.)	-4,1	-9,0	-5,8	+19,4	-0,5

Source: Fichiers de paye de la fonction publique, salariés à temps complet, Insee.

Lecture : La part des 50-60 ans dans la population des enseignants du premier degré a augmenté de 8,8 points entre 1990 et 2005.

Tableau 5: Evolution annuelle moyenne du salaire net moyen entre 1982 et 2005, en euros constants.

En %

Evolution annuelle moyenne du salaire réel net			
	Période 1 (1982-84/1991-93)	Période 2 (1991-93/2003-05)	Ensemble de la période (1982-84/2003-05)
Ens. du premier degré	+0,72 %	+0,39 %	+1,10 %
Ens. du second degré	+0,30 %	+0,44 %	+0,74 %
Cadre Etat et coll. locales (hors educ. nat.)	+0,32 %	+0,90 %	+1,12 %
Prof. interm. Etat et coll. locales (hors educ. nat.)	+0,67 %	+0,39 %	+1,05 %
Cadre du privé	+0,15 %	-0,84 %	-0,68 %
Prof. interm du privé	+0,19 %	-0,49 %	-0,31 %

Source : Enquêtes Emploi 1982-2005, Insee.

Lecture : En euros constants, le salaire net moyen des enseignants du premier degré a augmenté en moyenne de 1,10% par an entre les années 1982-1984 et les années 2003-2005. La croissance moyenne a été de +0,72% au cours de la première moitié de la période et de +0,39% au cours de la seconde.

Tableau 6 : Evolution des disparités professionnelles de salaire, à diplôme, expérience professionnelle et sexe donnés, 1982-2005 (échelle logarithmique)

Profession	Période				2003-2005 /1982-1984
	1982-1984	1991-1993	1997-1999	2003-2005	
Cadres du privé	0,658 (0,004)	0,676 (0,004)	0,629 (0,004)	0,597 (0,004)	-0,061 (0,006)
Cadres du public (hors éduc. nat.)	0,461 (0,006)	0,463 (0,006)	0,517 (0,006)	0,550 (0,007)	+0,089 (0,009)
Enseignants du secondaire	0,221 (0,006)	0,208 (0,006)	0,270 (0,006)	0,282 (0,008)	+0,061 (0,010)
Enseignants du primaire	0,166 (0,006)	0,169 (0,006)	0,212 (0,006)	0,224 (0,009)	+0,058 (0,011)
Professions interm. public (hors educ. nat.)	0,218 (0,004)	0,218 (0,004)	0,269 (0,004)	0,268 (0,005)	+0,050 (0,006)
Professions intermédiaires du privé	0,279 (0,003)	0,278 (0,002)	0,245 (0,003)	0,217 (0,003)	-0,052 (0,004)
Ouvriers, employés	ref	ref	ref	ref	-
Autres contrôles ⁽¹⁾	oui	oui	oui	oui	-
Nombre d'observations	148 141	149 033	147 744	98 435	-
R ²	0,52	0,48	0,50	0,48	-

Source : enquêtes Emploi, 1982 à 2005, Insee.

(1) Les autres variables introduites dans le modèle sont : le sexe, l'expérience (5 classes), l'interaction entre sexe et expérience et le diplôme (7 catégories).

Champ : actifs occupés au sens du BIT et salariés.

Lecture : Entre la période 1982-1984 et la période 2003-2005, et en raisonnant à diplôme, sexe et expérience donnés, l'écart de salaire net entre les cadres du privé et les ouvriers et employés (pris comme référence) est passé de (en échelle logarithmique) de 0,658 à 0,597 soit un recul d'environ 6.1% en 21 ans.

Tableau 7 : Evolution des disparités professionnelles de salaire net, à expérience et diplôme donnés, pour les hommes et les femmes séparément, 1982-2005 (échelle logarithmique).

Profession	Hommes			Femmes		
	1982-1984	2003-2005	2003-2005 /1982-1984	1982-1984	2003-2005	2003-2005 /1982-1984
Cadres du privé	0,673 (0,005)	0,604 (0,004)	-0,069 (0,006)	0,601 (0,009)	0,583 (0,007)	-0,018 (0,012)
Cadres du public (hors édu. nat.)	0,496 (0,008)	0,559 (0,009)	+0,065 (0,012)	0,394 (0,012)	0,539 (0,012)	+0,145 (0,017)
Enseignants du secondaire	0,200 (0,008)	0,234 (0,011)	+0,034 (0,014)	0,266 (0,009)	0,330 (0,010)	+0,064 (0,012)
Enseignants du primaire	0,121 (0,012)	0,126 (0,018)	+0,005 (0,022)	0,173 (0,008)	0,252 (0,010)	+0,079 (0,013)
Professions interm. public (hors édu. nat.)	0,217 (0,007)	0,220 (0,007)	+0,003 (0,010)	0,218 (0,006)	0,299 (0,007)	+0,081 (0,009)
Professions intermédiaires du privé	0,293 (0,003)	0,219 (0,004)	-0,074 (0,005)	0,254 (0,005)	0,218 (0,005)	-0,036 (0,007)
Ouvriers, employés	ref	ref	-	ref	ref	-
Autres contrôles ⁽¹⁾	oui	oui	-	oui	oui	-
Nombre d'observations	92 776	58 763	-	55 365	39 672	-
R ²	0,54	0,50	-	0,40	0,41	-

Source : enquêtes Emploi, 1982 à 2005, Insee.

(1) Les autres variables introduites dans le modèle sont : le sexe, l'expérience (5 classes), l'interaction entre sexe et expérience et le diplôme (7 catégories).

Champ : actifs occupés au sens du BIT et salariés.

Tableau 8 : Evolution de la position des enseignants et des autres personnels qualifiés du public et du privé dans la hiérarchie salariale

	Part parmi les 10% les mieux payés			
	1982-1984	1991-1993	1997-1999	2003-2005
Cadres du privé	67,1	62,6	59,8	52,9
Cadres du public hors éducation nationale	49,8	47,0	50,8	51,3
Enseignants du secondaire	22,3	16,8	24,7	18,3
	Part parmi les 20% les mieux payés			
	1982-1984	1991-1993	1997-1999	2003-2005
Enseignants du primaire	31,6	27,3	29,0	28,0
Professions intermédiaires hors éducation nationale	31,0	26,4	36,3	30,1
Professions intermédiaires du privé	40,6	33,3	32,6	26,0

Source : enquêtes Emploi, 1982 à 2005, Insee.

Champ : actifs occupés au sens du BIT, cadres ou professions intermédiaires.

Lecture : en 1982-1984, 22,3% des enseignants du secondaire figuraient parmi les salariés les 10% les mieux payés, contre 18,3 % en 2003-2005.

Tableau 9 : Evolution des salaires nets cumulés des ménages auxquels appartiennent les enseignants et les autres personnels qualifiés du public et du privé, à diplôme, sexe et expérience donnés, 1982-2005 (échelle logarithmique)

Profession	Période				2003-2005 /1982-1984
	1982-1984	1991-1993	1997-1999	2003-2005	
Cadres du privé	0,610 (0,007)	0,625 (0,006)	0,597 (0,006)	0,571 (0,007)	-0,039 (0,010)
Cadres du public (hors éduc. nat.)	0,440 (0,010)	0,448 (0,010)	0,493 (0,010)	0,517 (0,011)	+0,077 (0,014)
Enseignants du secondaire	0,261 (0,009)	0,268 (0,010)	0,324 (0,009)	0,339 (0,012)	+0,078 (0,014)
Enseignants du primaire	0,241 (0,010)	0,266 (0,006)	0,337 (0,010)	0,344 (0,013)	+0,103 (0,015)
Professions interm. public (hors educ. nat.)	0,230 (0,007)	0,248 (0,006)	0,276 (0,006)	0,294 (0,008)	+0,064 (0,011)
Professions intermédiaires du privé	0,291 (0,004)	0,301 (0,004)	0,267 (0,004)	0,248 (0,005)	-0,043 (0,007)
Ouvriers, employés	ref	ref	ref	ref	-
Autres contrôles ⁽¹⁾	oui	oui	oui	oui	-
Nombre d'observations	162 361	172 002	180 692	120 227	-
R ²	0,34	0,31	0,31	0,30	-

Source : enquêtes Emploi, 1982 à 2005, Insee.

(1) Les autres variables introduites dans le modèle sont : le sexe, l'expérience (5 classes), l'interaction entre sexe et expérience et le diplôme (7 catégories).

Champ : actifs occupés au sens du BIT et salariés.

Lecture : Entre la période 1982-1984 et la période 2003-2005, et en raisonnant à diplôme, sexe et expérience donnés, l'écart de salaire net cumulé entre les ménages de cadre du privé et les ménages d'ouvrier et employé (pris comme référence) est passé de (en échelle logarithmique) de 0,610 à 0,571 soit un recul d'environ 3.9% en 21 ans.